

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Décision prise en application des dispositions édictées par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

DECISION N°DM_2025_1021

ACTUALISATION DES TARIFS DES OFFRES CULTURELLES POUR 2026

Monsieur Benoît ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin,
VU le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23
Vu la délibération n° DEL_2023_002 du 8 février 2023 donnant délégation de pouvoirs au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
VU l'arrêté n°AP_2025_0343 du 13 novembre 2025 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,
VU la décision n° DM_2024_509_CC du 28 novembre 2024, actualisant pour 2025 les tarifs des offres culturelles.
CONSIDÉRANT qu'il convient d'actualiser les tarifs des offres culturelles.

DECIDE

ARTICLE 1 – d'actualiser les tarifs 2026 des offres culturelles en procédant à une augmentation de 1,1% correspondant à l'indice des prix à la consommation constaté entre septembre 2024 et septembre 2025.

DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Les tarifs suivants sont applicables à partir du 1er janvier 2026 :

Abonnement	Tarifs
Abonnement annuel (individu ou collectivité) pour les usagers habitant à Cherbourg-en-Cotentin	gratuité
Abonnement annuel (individu ou collectivité) pour les habitants ne résidant pas à Cherbourg-en-Cotentin	26,00 €
Abonnement mensuel pour les usagers temporaires ne résidant pas à Cherbourg-en-Cotentin	5,00 €
Abonnement annuel (individu ou collectivité) pour les usagers ne résidant pas à Cherbourg-en-Cotentin et répondant aux critères suivants, sur présentation d'un justificatif : - mineurs, - étudiants, - bénéficiaires des minima sociaux (RSA, AAH, ASPA, ASS, ASI, ADA, RSO) - demandeurs d'emploi - structures de soutien en direction de personnes en difficulté - structures œuvrant pour la promotion de la lecture publique à destination des enfants jusqu'à 18 ans inclus.	gratuité
Remplacement de la carte de bibliothèque	2,50 €

Reproduction et photocopie	Tarifs
10 photocopies	2,50 €
20 photocopies	5,00 €
50 photocopies	13,50 €
Coriallo – bibliothèque patrimoniale numérique, communication visuels existant en format numérique HD	Tarifs
Usage privé	gratuit
Usage pédagogique	gratuit
Usage commercial	Gratuit, établissement d'un contrat de cession. Un exemplaire de l'ouvrage en cas d'édition.
Recouvrement	Tarifs
Revue	5,00 €
Livre/CD	15,50 €
Partition	20,00 €
Vinyle	24,00 €
Instruments de musique	Au prix du marché sur un instrument identique ou son équivalent
Liseuse	Au prix du marché pour une liseuse identique ou équivalente

DIRECTION DES MUSÉES ET DU PATRIMOINE

Les tarifs au 1^{er} janvier 2026 sont les suivants :

1. TARIFS D'ENTRÉE

MUSEE THOMAS HENRY – MUSEE DE LA LIBERATION		
DROITS D'ENTREE	TARIF PLEIN (€)	TARIF REDUIT (€)
Musée Thomas Henry	6,00	4,00
Musée de la Libération	5,00	3,00

Tarif réduit :

- groupe des 10 personnes et plus (par visiteur),
- titulaires du Pass'Avantages Manche,
- visiteurs du Port Chantereyne sur présentation du coupon de réduction offert dans le guide de l'escal.

Gratuité :

- tous les mercredis dans les deux musées,
- tous les 8 mai, 6 juin, 11 novembre ainsi que le week-end de juin commémorant la Libération de la ville de Cherbourg pour le seul Musée de la Libération,
- événements nationaux : Journées européennes du patrimoine, Nuit des musées, journées nationale de l'archéologie, Nuit de la lecture, Journées européennes des Métiers d'Art, si programmation spécifique,

- événements locaux : Festival voyageurs immobiles pour le seul Musée Thomas Henry.
- participants à l'événement « Urban trail ».

En dehors de ces dates et sur présentation d'un justificatif et pour les deux musées :

- titulaires du Pass Musées,
- titulaires d'un avis de non-imposition, bénéficiaires de minima sociaux et demandeurs d'emploi,
- moins de 26 ans et étudiants,
- groupes scolaires accompagnés,
- visites organisées pour les publics issus du champ social de la commune de Cherbourg-en-Cotentin : accueil enfance, accueil seniors, espaces solidaires,
- personne en situation de handicap et un accompagnateur,
- membres de la Société des Amis des Musées et des Monuments de Cherbourg et du Cotentin,
- professionnels de musées, journalistes, enseignants, professionnels de tourisme (sur présentation d'une carte professionnelle),
- anciens combattants et vétérans (pour le seul Musée de la Libération),
- titulaires d'une invitation émise par la Ville,
- titulaires de la carte ICOM ou ICOMOS,
- titulaires de la carte du réseau des musées de Normandie « Muséopass ».

Dans le cadre de la promotion culturelle, le Pass annuel pourra être offert aux gagnants des différents jeux concours proposés.

Par ailleurs, des Pass musées seront également réservés pour les jeux organisés par les médias (presse et radio) qui sollicitent régulièrement la Ville en ce sens.

2. TARIFS DES VISITES ET ATELIERS

VISITES GUIDÉES ET ATELIERS POUR LE PUBLIC INDIVIDUEL ADULTE	
Plein tarif soit 1 € supplémentaire par rapport au droit d'entrée au musée Thomas Henry, et 2 € supplémentaires par rapport au droit d'entrée au musée de la Libération.	7 € comprenant le droit d'entrée au musée, la participation à la visite guidée ou à l'atelier, l'utilisation des équipements de confort de visite et, le cas échéant, les fournitures nécessaires à l'atelier.
Gratuité	Bénéficiaires de la gratuité d'accès aux musées, à savoir : • titulaires d'un avis de non-imposition, bénéficiaires de minima sociaux et demandeurs d'emploi, • personnes de moins de 26 ans et étudiants, • personnes en situation de handicap et un accompagnateur, • professionnels de musées, journalistes, enseignants, professionnels de tourisme, • anciens combattants et vétérans (pour le seul musée de la Libération), • titulaires d'une invitation émise par la Ville de Cherbourg-en Cotentin, • titulaires du « Pass Musées », • titulaires de la carte de membre de la Société des Amis des Musées et des Monuments de Cherbourg

	et du Cotentin, - titulaires de la carte du Réseau des Musées de Normandie, - titulaires de la carte ICOM ou ICOMOS.
VISITES GUIDEES ET ATELIERS POUR LE JEUNE PUBLIC INDIVIDUEL	
Plein tarif (par enfant participant)	3 € comprenant le droit d'entrée au musée, la participation à la visite guidée ou à l'atelier, l'utilisation des équipements de confort de visite et, le cas échéant, les fournitures nécessaires à l'atelier.
Gratuité	Adulte accompagnateur (dans la limite de deux adultes accompagnateurs par enfant).
VISITES POUR LES GROUPES (à partir de 10 personnes et jusqu'à 40 personnes maximum)	
Groupes accompagnés par un guide de la Direction des musées et du patrimoine	Forfait de 70 € comprenant : la réservation d'une date et d'un horaire, la préparation et la conception d'une visite guidée sur-mesure par le guide du musée, la participation à la visite guidée et l'utilisation des équipements de confort de visite. Ce forfait n'inclut pas le droit d'entrée au musée, qui devra être réglé par les visiteurs composant le groupe selon la tarification en vigueur. Pour rappel : tarif réduit à partir de 10 visiteurs, gratuité aux conditions fixées par décision municipale n° DM_2022_0439_CC.
Groupes accompagnés par un guide extérieur au musée (guides interprètes et conférenciers titulaires d'un carte professionnelle, financé par les organisateurs)	Forfait de 40 € comprenant : le droit de visite, la réservation d'une date et d'un horaire, l'utilisation des équipements de confort de visite. Ce forfait n'inclut pas le droit d'entrée au musée, qui devra être réglé par les visiteurs composant le groupe selon la tarification en vigueur. Pour rappel : tarif réduit à partir de 10 visiteurs, gratuité aux conditions fixées par décision municipale n° DM_2022_0439_CC.
Gratuité	- groupes issus du champ socio-éducatif du territoire de Cherbourg-en-Cotentin - accueil enfance, accueils de loisirs, accueil seniors, espaces solidaires, champ médico-social, FJT, Culture /Santé, Culture / Justice, politique de la Ville, etc. - groupes scolaires et leurs accompagnateurs - groupes membres de la SAMMCC (Société des Amis des Musées et des Monuments de Cherbourg et du Cotentin) - pour les mécènes, gratuité suivant les contreparties établies dans les conventions de mécénat.

3. TARIFS DES PRODUITS EN BOUTIQUE

VENTES AU MUSEE THOMAS HENRY	
Pass Musées	10,00 €
Catalogues	
Musée Thomas Henry Cherbourg	12,40 €
Art de Basse-Normandie n° 128 Musée Thomas Henry	25,00 €
Thomas Henry, le choix d'un collectionneur, 2012	20,00 €
Félix Buhot, peintre d'atmosphères, 2016	10,00 €
Armand Le Véel, De cape et d'épée, 2005	12,00 €
C. Binet, La Lyre, peintre de sirènes, 2008	7,00 €
F. Marandet, Louis Licherie (1642-1687), 2022	29,00 €
ArchéoCotentin 1. La conquête d'un territoire, 2022	20,00 €
ArchéoCotentin 2. Les origines antiques et médiévales du Cotentin, 2023	25,00 €
Prédictions. Les artistes face à l'avenir	25,00 €
Peindre à Jersey	12,40 €
Gwezenneg	7,80 €
Céramiques du Cotentin	4,70 €
Collections gallo-romaines du muséum de Cherbourg, Unica	5,00 €
H. Loffet, Collections égyptiennes du muséum Emmanuel Liais	45,50 €
R. Boulay, Cherbourg et l'au-delà des mers	14,00 €
Astrologie, cahier de vacances	9,95 €
S. Moussa (dir.), Le mythe des Bohémiens dans la littérature et les arts en Europe	38,00 €
Brecht Evens, Le Repaire de la Méduse	32,00 €
Affiches	
Henry Femme à la fourrure – Destouches Shéhérazade	5,00 €
David, Académie d'homme dite Patrocle	12,00 €
Millet, Portrait de Pauline Ono en deshabillé	12,00 €
Ravanne, L'Escadre russe	12,00 €
Cromheecke, Cherbourg, place Napoléon	60,00 €
Signac, Le Phare de Gatteville	10,00 €
Compagnie Hambourgeoise	10,00 €
Affiche exposition <i>Boudin Renoir, Signac... en Cotentin</i>	10,00 €
Affiche exposition <i>Cités imaginaires de Nicolas de Crécy</i>	10,00 €
Affiche exposition <i>Prédictions. Les artistes face à l'avenir</i>	10,00 €
Affiche exposition <i>Brecht Evens. Le Repaire de la Méduse</i>	10,00 €
Cartes postales	1,50 €

Papeterie	
Crayon à papier Musée Thomas Henry	1,50 €
Gomme Félix Buhot	0,50 €
Carnet A6 Winsor Mc Cay	2,50 €
Carnet Brecht Evens	3,50 €
Magnets	3,50 €
Étui crayons de couleur Félix Buhot	2,00 €
Sac Cherwood Musée	12,00 €
Mug Cherwood Musée	5,00 €
Badge	1,00 €
Crayon Bic	1,50 €
Marque-page	0,50 €
Serre-Livres Brecht Evens	65,00 €
VENTES AU MUSEE DE LA LIBERATION	
Boissons fraîches	1,50 €
Catalogues	
Guide Unica : la montage et le Fort du Roule	5,00 €
Normandie Juin 1944. T. 7 La bataille de Cherbourg	14,90 €
Boivin M., Cherbourg dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale	23,00 €
Léopoldville	26,00 €
Saint E., Léo 1944	10,00€
Utah Beach	5,00 €
Goodies	
Magnet	3,00 €
Mug ordinaire	7,00 €
Mug musée	7,00 €
Crayon à papier	2,00 €
Stylo poussoir	4,00 €
Stylo bijoux	6,00 €
Médaille	3,00 €
Briquet ordinaire	3,00 €
Briquet zippo	5,00 €
Décapsuleur	3,00 €
Porte-clefs	5,00 €
Affichette	8,00 €
Cartes postales	1,50 €

DIRECTION DU SPECTACLE VIVANT

1 – Tarification des spectacles

TARIFS SPECTACLES SAISON 2026/2027			
	Plein tarif	Tarif réduit	Abonnement
Théâtre, conte, danse, cirque	16 €	13 €	12 €
Concert/Humour	5 € à 35 €		
Jeune public*	7 €		
Scolaire	5,50 € pour les élèves de CEC et 7,50 pour ceux hors CEC		
Ciné-concerts	7 €		
Ciné-conférences, éveil culturel, présentations de saison, actions de médiation, accompagnement des groupes Tremplin, fête de fin de saison...	Gratuit		

Pour les scolaires, les accompagnateurs bénéficient de la gratuité.

Pour le jeune public, il s'agit d'un tarif unique pour les enfants comme pour les accompagnateurs.

L'abonnement est valable dès 4 spectacles achetés.

Les tarifs réduits sont appliqués pour les bénéficiaires de l'AAH, de l'ADA, l'ASPA, du RSA, de l'ASS, pour les jeunes de moins de 20 ans, les étudiants de moins de 26 ans et sur les achats groupés (plus de 10 places pour un spectacle). Les comités d'entreprise et le CASCs bénéficient aussi de tarifs réduits.

2 – Tarification des ateliers et offres de formation

Le Circuit a mis en place des formations en direction des associations, des artistes amateurs ou en voie de professionnalisation.

En s'appuyant sur la délibération DEL n°2015-11-19/13 qui concernait l'offre de formation du Circuit – proposant des formations sur l'administratif, l'artistique, les techniques du spectacle ou la prévention -, la fourchette de tarifs va de la gratuité à 50 € la formation, en fonction du coût de l'intervenant.

L'objectif étant d'encourager les pratiques artistiques, il ne s'agit pas de rentabiliser l'offre de formation mais de pouvoir compenser une partie des coûts induits.

3 – Tarification des salles de spectacle

GRILLE TARIFAIRE DES SALLES DE SPECTACLES MIROIRS, BUISSON ET VOX					
	Cherbourg-en-Cotentin (particuliers, entreprises, autres organismes et association non répertoriées par la vie associative)	Hors Cherbourg-en-Cotentin (particuliers, entreprises, autres organismes et associations) Coût réel pour la ville	Associations et autres organismes à but non lucratif de Cherbourg-en-Cotentin (au-delà de 2 gratuités) 25 % du tarif CE	Pénalité ménage	Désistement si délai < 30 jours
Miroirs - Manifestation	220 €	2 170 €	55,00 €	200 €	100 %
Miroirs - Installation	110 €	1 085 €	27,50 €	200 €	100 %
Buisson - Manifestation	410 €	2 830 €	102,50 €	200 €	100 %
Buisson - Installation	205 €	1 415 €	51,25 €	200 €	100 %
Vox - Manifestation	260 €	2 050 €	65,00 €	200 €	100 %
Vox - Installation	130 €	1 025 €	32,50 €	200 €	100 %

A ces tarifs s'ajoute un forfait sécurité d'un montant de 115 € validé lors de la délibération DEL2025_239 du 24 septembre 2025.

DIRECTION ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUES

Un projet de simplification de la grille tarifaire pour l'année scolaire 2026-2027 sera proposé au printemps 2026 dans le cadre d'une séance de Conseil municipal. Les tarifs actuellement en vigueur demeurent donc inchangés.

SERVICE ARTS VISUELS – ARTOTHEQUE

Les tarifs au 1er janvier 2026 sont les suivants :

CATÉGORIE	MODALITÉS	TARIFS
Abonnement particuliers	3 œuvres tous les 3 mois, soit 12 œuvres/an	60 €
Abonnement tarif préférentiel membres de la SAMMCC (Société des Amis des Musées et des Monuments de Cherbourg et du Cotentin)	3 œuvres tous les 3 mois, soit 12 œuvres/an	50 €
Abonnement scolaires de la maternelle aux établissements supérieurs	6 œuvres tous les 3 mois, soit 24 œuvres/an	70 €
Abonnement collectivités et établissements publics : entreprises, associations, administrations	6 œuvres tous les 3 mois, soit 24 œuvres/an	140 €
Emprunt occasionnel		14 €

ARTICLE 2 – La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter :

- de sa publication pour le recours des tiers,
- de sa notification pour le recours de l'intéressé(e)

Le Tribunal Administratif peut-être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

ARTICLE 3 – M. le Directeur Général des Services, est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin

Pour le Maire et par délégation, le maire adjoint
Gilbert Lepoittevin